

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 63 + hebdos**

Investissements routiers 2015-2017

Investir pour un réseau routier efficace et sécuritaire dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Bonaventure, le 3 mars 2015 – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, et le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime et ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, M. Jean D'Amour, annoncent aujourd'hui des investissements totaux de 108,2 millions de dollars, incluant des investissements de 200 000 \$ des partenaires du Ministère, sur le réseau routier de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine au cours de la période 2015-2017.

« Ces importants investissements permettent au Ministère de poursuivre le travail entrepris depuis quelques années pour assurer le maintien des actifs en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le bilan de l'état des chaussées et des structures ne cesse de s'améliorer et tout est mis en œuvre pour s'assurer d'une amélioration constante », a indiqué le ministre des Transports, M. Robert Poëti.

« Je ne peux que me réjouir de ces investissements qui permettront à la population de compter sur un réseau de transport sécuritaire et efficace, tout en faisant travailler des centaines de personnes dans les chantiers de construction de la région », a pour sa part mentionné le ministre Jean D'Amour.

Au cours des deux prochaines années, le Ministère entreprendra notamment le remplacement d'un pont en fin de vie utile sur la route 132, à Gaspé, dans le secteur de Rose Bridge, ainsi que la reconstruction du ponceau de la Branche de la rivière Malbaie, sur la route 132 à Percé.

Agir pour la sécurité

L'amélioration de l'ensemble du réseau routier passe aussi par un objectif d'amélioration de la sécurité routière. À cet effet, le Ministère procédera entre autres à la reconstruction de la route 132 à Percé, dans le secteur du pic de l'Aurore. Aussi, il assurera la reconstruction de la route 198, à Gaspé, qui comprend le réaménagement des intersections et l'ajout de feux de signalisation pour favoriser la circulation routière et piétonnière. « La sécurité routière est une priorité qui ne peut faire l'objet d'aucun compromis », a rappelé le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime et ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

« L'ensemble des investissements présenté aujourd'hui permet d'offrir aux Québécois un réseau routier performant et qui joue pleinement son rôle de soutien au développement économique. J'invite les usagers de la route à la plus grande prudence dans les zones de chantier de façon à garantir leur sécurité et celle des travailleurs qui s'y trouvent », a conclu le ministre des Transports.

Les détails des investissements sont disponibles sur le site Web du Ministère, à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Anne-Catherine Couture
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports et ministre
responsable de la région de Montréal
Tél. : 514 601-8415

Pour information : Miryam Leclerc
Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-
de-la-Madeleine
Ministère des Transports du Québec
Téléphone : 418 727-3675, poste 2235